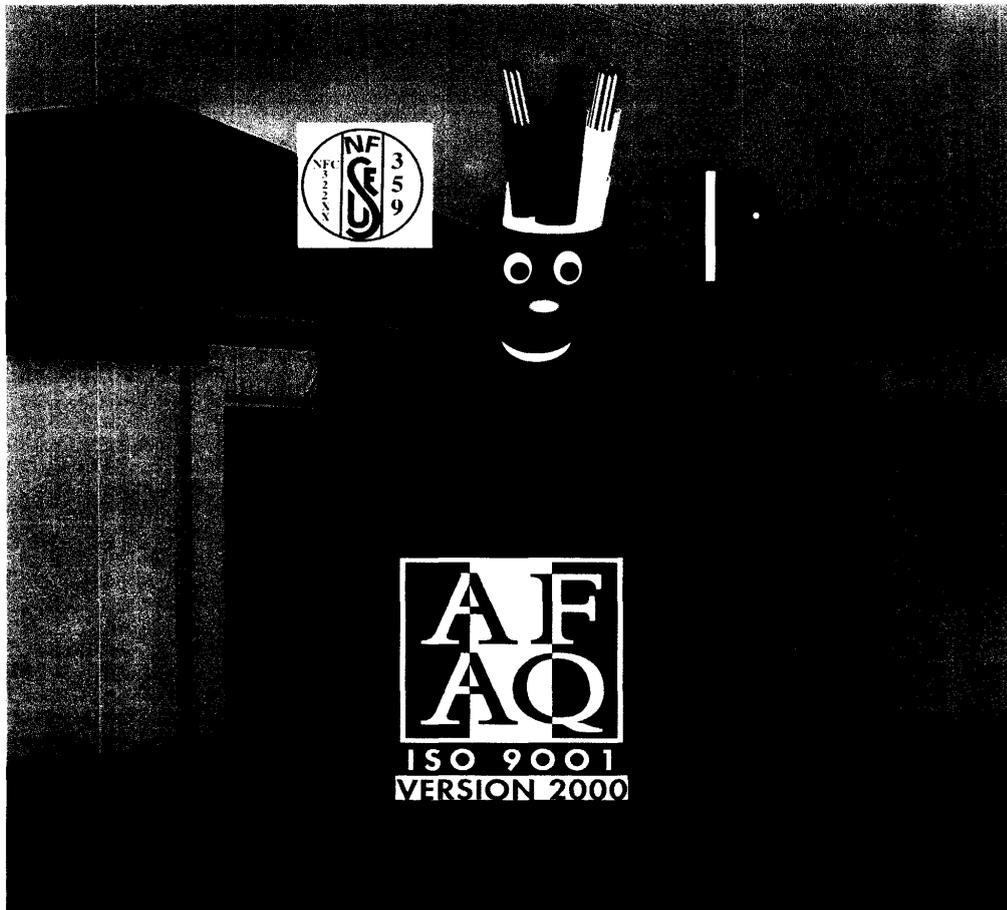


## RAPPORT ANNUEL 2005



# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 20 MARS 2006

Sicable est une filiale de PRYSMIAN Câbles et Systèmes [www.prysmian.com](http://www.prysmian.com)

### SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES

Siège Social  
15 B.P. 35 ABIDJAN 15  
Rue du Textile, Zone Industrielle de Vridi  
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Tél : 21 21 35 35 Fax : 21 21 35 45 - 21 27 57 35  
E-mail : [contact@sicable.ci](mailto:contact@sicable.ci)

S.A. au capital de 740.000.000 F CFA  
R.C. CI-ABJ-1975-B-16137  
C.C. : 75 02029 Z  
Régime fiscal : Réel Normal  
Centre des Impôts : DGE Abidjan

Banques :  
BICICI-SUD : 09561 000019 000.19  
SGBCI VRIDI : 0116 304999.47  
ECOBANK SIEGE : 10000053595012  
BOA SIEGE : 01086940008



SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° 16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 20 MARS 2006**

**SOMMAIRE**

	<u>Page</u>
✓ Direction de SICABLE	1
✓ Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 18 mars 2006	2
✓ Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée	3-8
✓ Texte des résolutions	9-10
✓ Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005	11-16
✓ Rapport général des Commissaires aux Comptes	
✓ Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° 16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**20 MARS 2006**

➤ **COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**(Avant la présente assemblée)**

- ✓ Monsieur **Laurent TARDIF** (Président Directeur Général)
- ✓ Monsieur **Frédéric TAILHEURET** (Directeur Général Adjoint)
- ✓ Société **PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France**  
(ayant pour représentant permanent Monsieur Jean Claude FREBAULT)
- ✓ Société **IVOIRAL**  
(ayant pour représentant permanent Monsieur Nazim VISSANDJEE)
- ✓ Société **SIDELAF**  
(ayant pour représentant permanent Monsieur Kouassi KOUADIO)
- ✓ Monsieur **Roberto CARDI**
- ✓ Monsieur **Piero COCCO ORDINI**
- ✓ Monsieur **Victor Delchan OUEDRAOGO**
- ✓ Monsieur **Blaise Adoni TANOH**

➤ **COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**Les titulaires**

- ✓ PRICEWATERHOUSECOOPERS
- ✓ ECR INTERNATIONAL

**Les suppléants**

- ✓ ERNST & YOUNG
- ✓ SIGECO

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° 16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 20 MARS 2006**

**ORDRE DU JOUR**

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2005 et approbation de ce rapport.
2. Rapport général des Commissaires aux comptes.
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA et approbation de ce rapport.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Affectation du résultat.
6. Fixation du montant des indemnités de fonction des Administrateurs pour l'exercice 2006.
7. Composition du Conseil d'Administration :
  - renouvellement de mandats.
  - ratification de la cooptation d'un administrateur.

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° 16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 20 MARS 2006**

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et à nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats dégagés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Par la suite, il vous sera donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

Nous vous demandons, après avoir entendu ces différents rapports, de statuer sur les résolutions qui vous sont soumises par le Conseil d'Administration.

Vous avez été régulièrement convoqués et tous les documents et pièces prévus par la réglementation ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. RAPPEL HISTORIQUE

La Société Ivoirienne de Câbles, en abrégé « SICABLE », est installée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, depuis 1976. Elle a pour actionnaire principal la société PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES FRANCE (anciennement dénommée PIRELLI CABLES ET SYSTEMES France et plus anciennement CABLES PIRELLI) dont elle reçoit assistance aussi bien technique que commerciale.

SICABLE a pour vocation la fabrication et la commercialisation en Afrique de l'Ouest et Centrale de câbles électriques qu'ils soient de transport d'énergie ou de télécommunication. En outre, pour étendre sa gamme, SICABLE commercialise les fabrications de sa maison mère ou du Groupe : câbles téléphoniques, câbles moyenne tension et haute tension, câbles spéciaux de mine et raffinerie. Elle exerce aussi des activités de prestations de services et de coordination de réseaux clé en main.

Le capital social, composé de 148.000 actions de 5.000 FCFA chacune, est de 740 millions de FCFA et se répartit comme suit :

▪ Société PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES FRANCE:	51 %
▪ Société IVOIRAL	: 9 %
▪ Société SIDELAF	: 5 %
▪ PRIVE (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières)	: 35 %
	-----
TOTAL	: 100 %

## 2. CONTEXTE DE L'ANNEE 2005

Le blocage de la situation de crise socio-politique en Côte d'Ivoire qui perdure depuis 2002 a continué d'impacter négativement l'activité de SICABLE. Les événements de Novembre 2004 ont marqué un coup de frein à l'activité économique et ont augmenté les difficultés de paiement.

L'année 2005 a été aussi marquée par :

- des tensions inflationnistes liées à l'envolée des prix des principales matières premières au niveau mondial (cuivre et aluminium)
- l'augmentation de l'offre et des opportunités d'achat, qui résultent de la plus grande ouverture du marché africain aux différents industriels au niveau mondial, qui tirent les prix vers le bas.
- La multiplication au sein de l'UEMOA des opérations exonérées, ce qui enlève tout avantage aux industriels de la zone.

Malgré tout, votre société a poursuivi ses efforts d'amélioration de productivité en vue d'améliorer sa compétitivité dans un secteur de plus en plus concurrentiel.

- En Côte d'Ivoire

En dépit du contexte de marasme économique en Côte d'Ivoire, nos marchés traditionnels auprès des sociétés nationales d'électricité et de téléphone se sont bien tenus, en progression de 41% en valeur par rapport à l'exercice précédent, malgré un fort ralentissement au quatrième trimestre.

Le marché des Distributeurs résiste en valeur mais baisse en volume, et laisse apparaître une importante fragilité au niveau des capacités de paiement, et une forte dépendance vis à vis d'un client.

L'activité des détaillants, constitués de quincailleries opérant pour l'essentiel dans le secteur informel, s'est tassée du fait de notre resserrement des seuils d'en cours et d'une réduction du portefeuille de clients.

Les opérations d'Electrification rurale ont marqué un net recul en 2005.

Au total, le chiffre d'affaires en Côte d'Ivoire accuse une légère baisse de 5% en valeur et de 17% en volume, comparativement à l'exercice précédent.

- A l'exportation

L'exercice 2005 a été marquée par un retournement de conjoncture inattendu, qui s'est traduit par une baisse significative de l'activité à l'exportation tant en tonnage (-44%) qu'en valeur (-31% à 2.220 millions de francs CFA).

En effet, l'embellie observée l'année précédente sur nos marchés, grâce aux actions de développement engagées depuis l'année 2002, ne s'est pas confirmée en 2005 du fait de la défaillance de notre principal client au Sénégal. A noter cependant que la demande dans les autres pays étrangers s'est maintenue et laisse apparaître une légère hausse de 2%.

### 3. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

#### 3.1. Activité industrielle et commerciale

Les ventes de câbles fabriqués par SICABLE pour l'année 2005 ont porté sur 1.971 tonnes pour un montant hors taxes de 4.665 millions de FCFA, en baisse de 27% en volume et de 15% en valeur par rapport à l'exercice précédent.

A ce chiffre d'affaires viennent s'ajouter :

- les ventes de marchandises importées essentiellement de notre maison-mère pour 1.072 millions de FCFA à comparer à 1.499 millions de FCFA en 2004, soit -28%. Le retrait est en quasi-totalité observé sur le négoce hors Côte d'Ivoire (-35%) qui n'atteint pas les objectifs fixés.
- Les ventes de services et divers produits pour 173 millions de FCFA, en ligne avec les réalisations de l'exercice précédent.

Au total, le chiffre d'affaires global de l'exercice s'est établi à 5.912 millions de FCFA contre 7.149 millions de FCFA en 2004, en recul de 17%.

#### 3.2. Approvisionnements en matières premières

SICABLE a continué à profiter des prix d'achats négociés au niveau mondial par le groupe PRYSMIAN.

Cependant, la hausse permanente et importante des prix de nos matières premières stratégiques, que sont le cuivre et l'aluminium, reste préoccupante en raison de la difficulté que nous éprouvons à les répercuter intégralement aux clients du fait de la concurrence qui se fait de plus en plus vive. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 31 décembre 2005, les prix de ces deux matières ont progressé respectivement de +61% et +34%.

#### 3.3. Qualité

La certification de notre Système de Management de la Qualité ISO9001 version 2000 a été renouvelée au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre de 2005.

#### 3.4. Stocks

Le niveau des stocks à la clôture de l'exercice 2005 se situe à 2.158 millions de FCFA ; soit +32% par rapport à fin décembre 2004, largement imputable au fléchissement des ventes au cours du deuxième semestre d'une part et au renchérissement des prix des matières premières d'autres part.

#### 3.5. Investissements

Nonobstant la crise, les actions de mise à niveau de l'outil de production visant à améliorer la productivité se sont poursuivies en 2005 et ont permis d'atteindre les objectifs prévus.

Le montant global des investissements réalisés au cours de cet exercice a été de 154 millions de FCFA à comparer à 185 millions de FCFA en 2004.

### 3.6. Trésorerie

De vives tensions de trésorerie ont été ressenties à certaines périodes de l'exercice et les coûts financiers se sont appréciés en corrélation avec la défaillance de trois gros clients.

### 3.7. Affaires sociales

En raison des difficultés accrues liées à la dégradation de la situation en Côte d'Ivoire au dernier trimestre de l'année 2005 et le manque de visibilité, nous avons été amenés à réaliser un plan de restructuration en fin d'année afin d'abaisser le seuil de rentabilité de SICABLE. Ce plan a touché, au-delà des ajustements des effectifs de production à la baisse du volume d'activité, des agents de maîtrise et des employés affectés aux frais fixes de SICABLE. Le coût du plan s'élève à 69 millions FCFA.

### 3.8. Résultat de l'exercice

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2005 présentent une perte nette de 287.889.677 FCFA à comparer à une perte de 9.509.709 FCFA enregistrée au cours de l'exercice précédent.

▪ Perte d'exploitation	: -172.768.496
▪ Résultat financier	: - 19.795.326
▪ Résultat H.A.O. (cession d'immobilisations)	: +33.078.584
▪ Dotation H.A.O + Charges de restructuration	: - 72.554.939
▪ Impôts sur les bénéfices	: -55.849.500
	-----
Perte nette d'impôt	: -287.889.677

Ce résultat s'explique surtout par la prise en compte de charges exceptionnelles liées aux provisions pour dépréciation de créances douteuses pour 311 millions FCFA et au plan de restructuration réalisé en fin d'exercice qui a coûté 69 millions FCFA.

### 3.9. Affectation du résultat de l'exercice

Le Conseil d'Administration soumet à votre approbation l'affectation de la perte de 287.889.677 FCFA de cet exercice au compte « report à nouveau ».

Ainsi, le compte « report à nouveau » passera de 1.984.217.519 FCFA à 1.696.327.842 FCFA.

#### 4. RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes vous présenteront dans le cadre de leur mission sur l'exercice clos le 31 décembre 2005 :

- Le rapport général sur les états financiers annuels ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

et vous aurez à statuer sur lesdits rapports.

#### 5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - DIRECTION

Les mandats d'administrateurs de :

- Monsieur Laurent TARDIF
- la société SIDELAF, ayant pour représentant permanent Monsieur Kouassi KOUADIO

arrivent à échéance à l'issue de cette Assemblée Générale.

Nous vous proposons de les renouveler pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Nous vous demandons également de bien vouloir ratifier la cooptation en qualité d'Administrateur de Monsieur Fausto D'INGILLO, décidée par votre Conseil d'Administration du 20 février 2006 en remplacement de Monsieur Piero COCCO ORDINI pour la durée du mandat de Monsieur Piero COCCO ORDINI restant à courir ; soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2008 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

#### 6. INDEMNITES DE FONCTION POUR L'EXERCICE 2005

En application des dispositions de l'article 17 bis de nos statuts, nous vous proposons de maintenir à 4.500.000 FCFA (quatre millions cinq cent mille francs CFA) le montant global brut des indemnités de fonction (anciennement nommées jetons de présence) alloué au Conseil d'Administration pour l'exercice 2006.

#### 7. PERSPECTIVES ANNEE 2006

L'effort de SICABLE pour 2006 portera sur l'amélioration de la compétitivité par une politique accrue de réduction des coûts industriels et des coûts fixes.

Nous devons recentrer nos efforts commerciaux sur la vente des produits SICABLE afin de reconstituer le volume de fabrication en meilleure adéquation avec la capacité industrielle augmentée par le plan d'investissement industriel réalisé de 2002 à 2004.

Nous devons consolider nos parts de marché chez les clients stratégiques de SICABLE et reconquérir certaines positions perdues, par des modifications de notre politique de commercialisation et de distribution des produits SICABLE.

Nous sommes en cours d'étude pour adapter notre politique de développement des activités de négoce hors Côte d'Ivoire à la situation géopolitique ivoirienne.

Au terme de ce compte rendu de l'activité et des perspectives de notre société, nous voudrions, en notre nom et en votre nom, adresser nos sincères félicitations à l'ensemble du personnel pour son attachement et son dévouement, qui ont permis de limiter les effets négatifs de la crise en ces temps particulièrement difficiles.

SOCIETE IVOIRIENNE DE CABLES (SICABLE)  
Société anonyme au capital de 740.000.000 FCFA  
Siège social : 15 BP 35 Abidjan 15, Zone industrielle de Vridi  
République de Côte d'Ivoire, RC N° 16137

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 20 MARS 2006**

**TEXTES DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, approuve ce rapport ainsi que l'inventaire, le bilan et le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, en prend acte.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, prend acte dudit rapport et approuve la convention qui y est mentionnée.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat au Président Directeur Général, aux Directeurs Généraux Adjointes et à tous les Administrateurs.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide de l'affectation de la perte de 287.889.677 FCFA au compte « report à nouveau ».

Ainsi, le compte « report à nouveau » passera de 1.984.217.519 FCFA à 1.696.327.842 FCFA.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de maintenir à 4.500.000 FCFA (quatre millions cinq cent mille francs CFA) le montant brut global des indemnités de fonction alloué, pour l'exercice 2006, au Conseil d'Administration.

#### Septième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Laurent TARDIF pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

#### Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de la société SIDELAF ayant pour représentant permanent Monsieur Kouassi KOUADIO pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2009 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

#### Neuvième résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, ratifie la nomination en qualité d'administrateur de la Société de Monsieur Fausto D'INGILLO, né le 29 avril 1954 à Gallarate (Italie), demeurant 2 rue Chauchat 75009 PARIS France, coopté Administrateur par le Conseil d'Administration du 20 février 2006, en remplacement de Monsieur Piero COCCO ORDINI, et pour la durée du mandat de Monsieur Piero COCCO ORDINI restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée en 2008 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

#### Dixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Désignation de l'entreprise : Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
 Adresse de l'entreprise : Rue du textile, Zone industrielle Vridi  
 15 BP 035 Abidjan 15 Côte d'Ivoire  
 Numéro d'identification : 7502029 Z

**BILAN - SYSTEME NORMAL : ACTIF**  
**CONSOLIDE**  
 Exercice clos le : 31-Déc-2005  
 Durée : 12 mois

Réf.	ACTIF	Exercice 2005			Exercice 2004			Variation
		Brut	Amort./Prov.	Net	Brut	Amort./Prov.	Net	
	<b>ACTIF IMMOBILISÉ (1)</b>							
AA	<b>Charges immobilisées</b>							
AB	Frais d'établissement et charges à répartir							
AC	Primes de remboursement des obligations							
	TOTAL AA							
AD	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
AE	Frais de recherche et de développement							
AF	Brevets, licences, logiciels	41 343 967	39 163 126	2 180 841	41 343 967	34 269 483	7 074 484	(4 893 643)
AG	Fonds commercial							
AH	Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL AD	41 343 967	39 163 126	2 180 841	41 343 967	34 269 483	7 074 484	(4 893 643)
AI	<b>Immobilisations corporelles</b>							
AJ	Terrains							
AK	Bâtiments	520 297 081	435 108 285	85 188 796	526 169 203	429 837 722	96 331 481	(11 142 685)
AL	Installations et agencements	214 671 836	156 058 051	58 613 785	200 288 058	141 774 722	58 513 336	100 449
AM	Matériel	3 626 884 715	2 908 911 184	717 973 531	3 555 052 204	2 751 178 786	803 873 418	(85 899 887)
AN	Matériel de transport	83 732 416	61 446 306	22 286 110	87 797 416	55 540 055	32 257 361	(9 971 251)
	TOTAL AI	4 445 586 048	3 561 523 826	884 062 222	4 369 306 881	3 378 331 285	990 975 596	(106 913 374)
	cf. fichier immos+encours TOTAL AA+AD+AI	4 486 930 015	3 600 686 952	886 243 063	4 410 650 848	3 412 600 768	998 050 080	(111 807 017)
AP	<b>Avances et comptes sur Immobilisations</b>							
AQ	<b>Immobilisations financières</b>							
AR	Titres de participation							
AS	Autres immobilisation financières	48 122 823	21 095 000	27 027 823	55 047 303	21 095 000	33 952 303	(6 924 480)
	TOTAL AP	48 122 823	21 095 000	27 027 823	55 047 303	21 095 000	33 952 303	(6 924 480)
AW	(1) dont H.A.O.							
	Brut							
	Net							
AZ	<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	4 535 052 838	3 621 781 952	913 270 886	4 465 698 151	3 433 695 768	1 032 002 383	(118 731 497)
	<b>ACTIF CIRCULANT</b>							
BA	<b>Actif circulant H.A.O.</b>							
BB	<b>Stocks</b>							
BC	Marchandises	260 511 630		260 511 630	232 843 259		232 843 259	27 668 371
BD	Matières premières et autres approvisionnement	1 035 526 543	3 164 995	1 032 361 548	732 614 789		732 614 789	299 746 759
BE	En-cours	179 304 120	3 981 686	175 322 434	188 980 308	1 460 752	187 519 556	(12 197 122)
BF	produits fabriqués	834 216 056	144 395 503	689 820 553	559 133 361	83 357 192	475 776 169	214 044 384
	TOTAL BB	2 309 558 349	151 542 184	2 158 016 165	1 713 571 717	84 817 944	1 628 753 773	529 262 392
BG	<b>Créances et emplois assimilés</b>							
BH	Fournisseurs, avances versées	28 248 226		28 248 226	48 245 921		48 245 921	(19 997 695)
BI	Clients	1 679 345 792	378 873 083	1 300 472 709	1 526 029 906	67 817 609	1 458 212 297	(157 739 588)
BJ	Autres créances	322 952 998		322 952 998	321 561 991	2 180 526	319 381 465	3 571 533
	TOTAL BG	2 030 547 016	378 873 083	1 651 673 933	1 895 837 818	69 998 135	1 825 839 683	(174 165 750)
BK	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	4 340 105 365	530 415 267	3 809 690 098	3 609 409 535	154 816 079	3 454 593 456	355 096 642
	<b>TRÉSORERIE-ACTIF</b>							
BQ	Titres de placement							
BR	Valeurs à encaisser	648 949 531		648 949 531	979 958 051		979 958 051	(331 008 520)
BS	Banques, chèques postaux, caisse	197 166 887		197 166 887	310 319 988		310 319 988	(113 153 101)
BT	<b>TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)</b>	846 116 418		846 116 418	1 290 278 039		1 290 278 039	(444 161 621)
BU	<b>Écarts de conversion-Actif (IV)</b> (perte probable de change)							
BT	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	9 721 274 621	4 152 197 219	5 569 077 402	9 365 385 725	3 588 511 847	5 776 873 878	(207 796 476)

Désignation de l'entreprise Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
 Adresse de l'entreprise Rue du textile, Zone Industrielle Vridi  
 15 BP 035 Abidjan 15 Côte d'Ivoire  
 Numéro d'identification 7502029 Z

**BILAN - SYSTEME NORMAL : PASSIF**

Exercice clos le : 31-Déc-2005  
 Durée : 12 mois

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice 2005	Exercice 2004	Variation
	<b>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES</b>			
CA	<b>Capital</b>	<b>740 000 000</b>	<b>740 000 000</b>	
CB	Actionnaires capital non appelé	--		
CC	<b>Primes et réserves</b>			
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion			
CE	Écarts de réévaluation			
CF	Réserves indisponibles	<b>148 000 000</b>	<b>148 000 000</b>	
CG	Réserves libres	<b>375 547 661</b>	<b>375 547 661</b>	
CH	Report à nouveau	<b>1 984 217 519</b>	<b>2 067 727 228</b>	<b>(83 509 709)</b>
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	<b>(287 889 677)</b>	<b>(9 509 709)</b>	<b>(278 379 968)</b>
	TOTAL CC	<b>2 219 875 503</b>	<b>2 581 765 180</b>	<b>(361 889 677)</b>
CK	<b>Autres capitaux propres</b>			
CL	Subventions d'investissement			
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés (PFC)	<b>127 968 763</b>	<b>81 030 889</b>	<b>46 937 874</b>
CP	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>3 087 844 266</b>	<b>3 402 796 069</b>	<b>(314 951 803)</b>
	<b>DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES</b>			
DA	Emprunts			
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés			
DC	Dettes financières diverses			
DD	Provisions financières pour risques et charges (Risques/Litiges)	<b>131 807 378</b>	<b>139 362 438</b>	<b>(7 555 060)</b>
DE	(1) dont H.A.O. =			
DF	<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)</b>	<b>131 807 378</b>	<b>139 362 438</b>	<b>(7 555 060)</b>
DG	<b>TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)</b>	<b>3 219 651 644</b>	<b>3 542 158 507</b>	<b>(322 506 863)</b>
	<b>PASSIF CIRCULANT</b>			
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	<b>85 571 319</b>	<b>29 405 155</b>	<b>56 166 164</b>
DI	Clients, avances reçues	<b>270 320 036</b>	<b>255 298 881</b>	<b>15 021 155</b>
DJ	Fournisseurs d'exploitation	<b>1 624 805 292</b>	<b>1 569 512 746</b>	<b>55 292 546</b>
DK	Dettes fiscales	<b>68 289 072</b>	<b>71 463 819</b>	<b>(3 174 747)</b>
DL	Dettes sociales	<b>27 805 066</b>	<b>6 576 570</b>	<b>21 228 496</b>
DM	Autres dettes	<b>245 003 324</b>	<b>96 935 146</b>	<b>148 068 178</b>
DN	Risques provisionnés			
	TOTAL DETTES ACTIVITÉS ORDINAIRES	<b>2 236 222 790</b>	<b>1 999 787 162</b>	<b>236 435 628</b>
DP	<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>	<b>2 321 794 109</b>	<b>2 029 192 317</b>	<b>292 601 792</b>
	<b>TRÉSORERIE-PASSIF</b>			
DQ	Banques, crédits d'escompte			
DR	Banques, crédits de trésorerie			
DS	Banques, découverts	<b>27 631 649</b>	<b>205 523 054</b>	<b>(177 891 405)</b>
DT	<b>TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)</b>	<b>27 631 649</b>	<b>205 523 054</b>	<b>(177 891 405)</b>
DV	<b>Écarts de conversion-Passif (V)</b> (gain probable de change)			
BT	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>5 569 077 402</b>	<b>5 776 873 878</b>	<b>(207 796 476)</b>

Désignation de l'entreprise  
Adresse de l'entreprise  
Numéro d'identification

Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
Rue du textile, Zone industrielle Vridi  
7502029 Z

**COMPTE DE RÉSULTAT (1ère partie)**

Exercice clos le : 31-Déc-2005  
Durée : 12 mois

Réf.	CHARGES (1ère partie)	Exercice 2005 12 mois	Exercice 2004 12 mois	Variation
	<b>ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>			
RA	Achats de marchandises	814 430 232	1 306 876 812	(492 446 580)
RB	- Variation de stocks (- ou +)	(27 668 371)	(154 708 689)	127 040 318
	<b>TOTAL</b>	<b>786 761 861</b>	<b>1 152 168 123</b>	<b>(365 406 262)</b>
	<i>(Marge brute sur marchandises voir TB)</i>			
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	3 199 285 213	3 102 104 310	97 180 903
RD	- Variation de stocks (- ou +)	(302 911 754)	(55 367 192)	(247 544 562)
	<b>TOTAL</b>	<b>2 896 373 459</b>	<b>3 046 737 118</b>	<b>(150 363 659)</b>
	<i>(Marge brute sur matières voir TG)</i>			
RE	Autres achats	373 687 556	427 103 283	(53 415 727)
RH	- Variation de stocks (- ou +)			
RI	Transports	271 365 778	323 163 034	(51 797 256)
RJ	Services extérieurs	814 467 748	1 060 899 101	(246 431 353)
RK	Impôts et taxes	103 840 735	112 284 733	(8 443 998)
RL	Autres charges <i>(cpte 65 : PP+prov stocks &amp; clients)</i>	542 956 373	165 428 812	377 527 561
	<b>TOTAL</b>	<b>2 106 318 190</b>	<b>2 088 878 963</b>	<b>17 439 227</b>
	<i>(Valeur ajoutée voir TV)</i>			
RP	Charges de personnel (1) <i>(1) dont personnel extérieur</i>	502 778 079	563 042 714	(60 264 635)
RQ	<i>(Excédent brut d'exploitation voir TQ)</i>			
	Dotations aux amortissements	256 658 494	256 451 147	207 347
	Dotations provisions départ & retraite (IDR)	127 494 682	138 332 587	(10 837 905)
	Dotations provisions fluctuation des cours (PFC)	127 968 763	81 030 889	46 937 874
RS	Dotations aux amortissements et provisions <i>(Amortissements + IDR + PFC)</i>	512 121 939	475 814 623	36 307 316
<b>RW</b>	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>6 804 353 528</b>	<b>7 326 641 541</b>	<b>(522 288 013)</b>
	<i>(Résultat d'exploitation voir TX)</i>			

Réf.	PRODUITS (1ère partie)	Exercice 2005 12 mois	Exercice 2004 12 mois	Variation
TA	Ventes de marchandises	1 071 834 160	1 498 588 993	(426 754 833)
TB	<i>MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES</i> 285 072 299 346 420 870			
TC	Ventes de produits fabriqués	4 687 976 747	5 486 657 889	(798 681 142)
TD	Travaux, services vendus	149 270 501	163 908 095	(14 637 594)
TE	Production stockée (ou déstockage) (- ou +)	265 406 507	(142 071 845)	407 478 352
TF	Production immobilisée	3 279 135	2 497 595	781 540
	<b>TOTAL</b>	<b>5 105 932 890</b>	<b>5 510 991 734</b>	<b>(405 058 844)</b>
TG	<i>MARGE BRUTE SUR MATIÈRES (TF- RC&amp;RD)</i> 2 209 559 431 2 464 254 616			
TH	Produits accessoires * <i>(ventes emballages = cpte 707)</i>	3 285 000	180 000	3 105 000
TI	<i>CHIFFRE D'AFFAIRES (TA+TC+TD+TH)</i> 5 912 366 408 7 149 334 977			<i>(1 236 968 569)</i>
TJ	<i>dont à l'exportation</i> 2 220 051 576 3 295 301 184			<i>(1 075 249 608)</i>
	<i>%</i> 37,55% 46,09%			
TK	Subventions d'exploitation			
TL	Autres produits <i>(cpte 75 : PP+repr.prov stocks &amp; clients)</i>	231 169 506	168 153 095	63 016 411
TN	<i>VALEUR AJOUTÉE (TA à TL- RA à RL)</i> 622 768 046 890 129 618			<i>(267 361 572)</i>
TQ	<i>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (TN-RP)</i> 119 989 967 327 086 904			<i>(207 096 937)</i>
	Reprise provisions départ & retraite (IDR)	138 332 587	141 797 386	(3 464 799)
	Reprise provisions fluctuation des cours (PFC)	81 030 889	43 200 691	37 830 198
TS	Reprises de provisions <i>(IDR+ PFC)</i>	219 363 476	184 998 077	34 365 399
TT	Transferts de charges		18 036 156	(18 036 156)
<b>TW</b>	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>6 631 585 032</b>	<b>7 380 948 055</b>	<b>(749 363 023)</b>
<b>TX</b>	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b> (bénéfice (+) ; Perte (-))	<b>(172 768 496)</b>	<b>54 306 514</b>	<b>(227 075 010)</b>

Désignation de l'entreprise  
Adresse de l'entreprise

Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
Rue du textile, Zone industrielle Vridi

**COMPTE DE RÉSULTAT (2ème partie)**

Numéro d'identification

7502029 Z

Exercice clos le : **31-Déc-2005**  
Durée : **12 mois**

Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice 2005 12 mois	Exercice 2004 12 mois	variation
	<b>ACTIVITÉ FINANCIÈRE</b>			
SA	Frais financiers	27 706 904	29 659 705	(1 952 801)
SC	Pertes de change			
SD	Dotations aux amortissements et provisions			
<b>SF</b>	<b>Total des charges financières</b>	<b>27 706 904</b>	<b>29 659 705</b>	<b>(1 952 801)</b>
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>			
<b>SH</b>	<b>Total des charges des activités ordinaires</b>	<b>6 832 060 432</b>	<b>7 356 301 246</b>	<b>(524 240 814)</b>
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>			
	<b>HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)</b>			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations (valeur nette comptable)	9 389 906	6 563 904	2 826 002
SL	Charges H.A.O.	69 272 094	73 598 305	(4 326 211)
SM	Dotations H.A.O. <i>(dot. Risques &amp; Litiges)</i>	3 282 845	1 029 851	2 252 994
<b>SO</b>	<b>Total des charges H.A.O.</b>	<b>81 944 845</b>	<b>81 192 060</b>	<b>752 785</b>
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>			
SQ	Participation des travailleurs			
SR	Impôts sur le résultat	55 849 500	15 000 000	40 849 500
<b>SS</b>	<b>Total participation et impôts</b>	<b>55 849 500</b>	<b>15 000 000</b>	<b>40 849 500</b>
<b>ST</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES</b>	<b>6 969 854 777</b>	<b>7 452 493 306</b>	<b>(482 638 529)</b>
	<i>(Résultat net voir UZ)</i>			

Réf.	PRODUITS (2ème partie)	Exercice 2005 12 mois	Exercice 2004 12 mois	variation
	<b>ACTIVITÉ FINANCIÈRE</b>			
UA	Revenus financiers	7 911 578	10 704 170	(2 792 592)
UC	Gains de change		393 245	(393 245)
UD	Reprises de provisions			
UE	Transferts de charges			
<b>UF</b>	<b>Total des produits financiers</b>	<b>7 911 578</b>	<b>11 097 415</b>	<b>(3 185 837)</b>
<b>UG</b>	<b>RÉSULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>	<b>(19 795 326)</b>	<b>(18 562 290)</b>	<b>(1 233 036)</b>
<b>UH</b>	<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>6 639 496 610</b>	<b>7 392 045 470</b>	<b>(752 548 860)</b>
<b>UI</b>	<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (1)</b>			
	<i>(+ ou -)</i>	<b>(192 563 822)</b>	<b>35 744 224</b>	<b>(228 308 046)</b>
UJ	(1) dont impôt correspondant			
	<b>HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (H.A.O.)</b>			
UK*	Produits des cessions d'immobilisations (prix de cession)	42 468 490	50 938 127	(8 469 637)
UL	Produits H.A.O.			
UM	Reprises H.A.O. <i>(Repr. Risques &amp; Litiges)</i>			
UN	Transferts de charges			
<b>UO</b>	<b>Total des produits H.A.O.</b>	<b>42 468 490</b>	<b>50 938 127</b>	<b>(8 469 637)</b>
<b>UP</b>	<b>RÉSULTAT H.A.O. (+ ou -)</b>	<b>(39 476 355)</b>	<b>(30 253 933)</b>	<b>(9 222 422)</b>
<b>UT</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS</b>	<b>6 681 965 100</b>	<b>7 442 983 597</b>	<b>(761 018 497)</b>
<b>UZ</b>	<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>bénéfice (+) ; Perte (-)</b>	<b>(287 889 677)</b>	<b>(9 509 709)</b>
				<b>(278 379 968)</b>

Désignation de l'entreprise Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
 Adresse de l'entreprise Rue du textile, Zone industrielle Vridi  
 Numéro d'identification 7502029 Z

**TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS**  
 Exercice clos le : 31-Déc-2005  
 Durée : 12 mois

**1re PARTIE : DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE**

**CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)**

CAFG = EBE - Charges décaissables restantes } à l'exclusion des  
 + Produits encaissables restants } cessions d'actif immobilisé

		<b>E.B.E.</b>	(=TQ)	
(SA) Frais financiers	<b>27 706 904</b>	(TT) Transferts de charges d'exploitation		<b>119 989 967</b>
(SC) Pertes de change		(UA) Revenus financiers		<b>7 911 578</b>
(SL) Charges H.A.O.	<b>69 272 094</b>	(UE) Transferts de charges financières		
(SQ) Participation		(UC) Gains de change		
(SR) Impôts sur le résultat	<b>55 849 500</b>	(UL) Produits H.A.O.		
		(UN) Trnsferts de charges H.A.O.		
<b>Total (I)</b>	<b>152 828 498</b>	<b>Total (II)</b>		<b>127 901 545</b>

CAFG : Total (II)-Total (I)= **(24 926 953)** N-1= **237 962 465**

**AUTOFINANCEMENT (A.F.)**

AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice (1)  
 AF = (24 926 953) - 74 000 000 **(98 926 953)** N-1= **237 962 465**  
 (+) (-)

**VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (E.B.E.)**

Var. B.F.E. = Var. Stocks(2) + Var. Créances(2) + Var. Dettes circulantes(2)

Variation des stocks : N - (N-1)	Emplois augmentations (+)		Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	<b>27 668 371</b>	ou	
(BD) Matières premières	<b>299 746 759</b>	ou	
(BE) En-cours		ou	<b>12 197 122</b>
(BF) Produits fabriqués	<b>214 044 384</b>	ou	
<b>(A) Variation globale nette des stocks</b>	<b>529 262 392</b>	ou	

Variation des créances : N - (N-1)	Emplois augmentations (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées		ou	<b>19 997 695</b>
(BI) Clients		ou	<b>157 739 588</b>
(BJ) Autres créances	<b>3 571 533</b>	ou	
(BU) Ecart de conversion-Actif		ou	
<b>(B) Variation globale nette des créances</b>		ou	<b>174 165 750</b>

Variation des dettes circulantes : N - (N-1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentations (+)
(DI) Clients, avances reçues		ou	<b>15 021 155</b>
(DJ) Fournisseurs d'exploitation		ou	<b>55 292 546</b>
(DK) Dettes fiscales	<b>3 174 747</b>	ou	
(DL) Dettes sociales		ou	<b>21 228 496</b>
(DM) Autres dettes		ou	<b>148 068 178</b>
(DD) Provisions financières		ou	
(DN) Risques provisionnés		ou	
(BU) Ecart de conversion- Passif		ou	
<b>(C) Variation globale nette des dettes circulantes</b>		ou	<b>236 435 628</b>

**VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)** **118 661 014** ou

**EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)**

E.T.E. = EBE - Variation BFE - Production immobilisé

	<b>Exercice 2005</b>	<b>Exercice 2004</b>
Excédent brut d'exploitation	<b>119 989 967</b>	<b>327 086 904</b>
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources) (- ou +)	<b>(118 661 014)</b>	<b>435 270 866</b>
- Production Immobilisée (TF)	<b>(3 279 135)</b>	<b>(2 497 595)</b>
<b>EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 950 182)</b>	<b>759 860 175</b>

Désignation de l'entreprise Société Ivoirienne de Câble (SICABLE)  
 Adresse de l'entreprise Rue du textile, Zone industrielle Vridi  
 Numéro d'identification 7502029 Z

**TABEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS**  
 Exercice clos le : 31-Déc-2005  
 Durée : 12 mois

**2è PARTIE : TABLEAU**

Réf.		Exercice 2005		Exercice 2004
		Emplois	Ressources	(E- ; R+)
	<b>I. INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS</b>			
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)		////////////////	
	<b>Croissance interne</b>			
FB	Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles			(8 303 600)
FC	Acquisitions/cessions d'immobilisations corporelles	154 241 383	42 468 490	(125 810 969)
	<b>Croissance externe</b>			
FD	Acquisitions/cessions d'immobilisations financières	450 000	7 374 480	(5 487 470)
FF	<b>INVESTISSEMENTS TOTAL (net)</b>	404 848 413	ou	(139 602 039)
FG	<b>II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var. B.F.E.)</b>	118 661 014	ou	435 270 866
FH	<b>A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER (FF+FG)</b>	223 509 427	ou	295 668 827
FI	<b>III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)</b>		ou 56 166 164	10 006 217
FJ	<b>IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)</b> Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières		////////////////	
EK	<b>B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER</b>	167 843 263	ou	305 675 044
FL	<b>V. FINANCEMENT INTERNE</b> Dividendes (Emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	74 000 000	(24 926 953)	237 962 465
	<b>VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES</b>			
FM	Augmentation de capital par apports nouveaux	////////////////		
FN	Subventions d'investissement	////////////////		
FP	Prélèvements sur le Capital (y compris retraits de l'exploitant)		////////////////	
	<b>VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS</b>			
FQ	Emprunts (2)			
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
ES	<b>C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>	98 926 953	ou	237 962 465
ET	<b>D- CÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (ES)</b>	266 270 216	ou	62 494 850
	<b>VIII. VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>			
FU	Trésorerie nette (+ ou -) à la clôture de l'exercice :	818 484 769		
FV	à l'ouverture de l'exercice :	1 084 754 985		
	Variation ---->	(266 270 216)		
	<b>Contrôle : D = VIII avec signe opposé</b>		ou	62 494 850

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : <<différences bilantielles>>.

CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N-1)		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR(N) - FdR(N-1) = (DG/PASSIF-AZ/ACTIF)	ou		203 775 366
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N-1)	ou		62 494 850
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N-1)	ou	266 270 216	
	TOTAL	266 270 216	266 270 216

Immeuble Alpha "2000"  
23<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas- Plateau  
01 BP. 1361  
Abidjan 01

Immeuble Harmonies 2  
30, Boulevard Carde - Plateau  
01 BP.4050  
Abidjan 01

---

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005)**

Aux Actionnaires  
SICABLE S.A  
15 BP. 35  
Abidjan 15

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Ivoirienne de Câbles (SICABLE) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

**1. Opinion sur les états financiers annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner sur la base de sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que l'audit auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'expression de l'opinion exprimée ci-après.

SICABLE

Page 2

---

Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables du Système Comptable OHADA.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'état annexé relative à l'impact du changement de la méthode de valorisation des stocks de produits finis et des encours de fabrication consistant en une diminution de la valeur desdits stocks au 31 décembre 2005 de 52 millions de F.CFA, comparativement à l'ancienne méthode, si celle-ci avait été appliquée de façon constante.

## **2. Organisation administrative, gouvernement d'entreprise et contrôle interne**

En application des dispositions des articles 12 et 16 de l'Instruction n° 31/2005 du Conseil Régional de l'épargne Publique et des Marchés financiers (CREPMF), nous avons procédé aux travaux spécifiques relatifs :

- à l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise ;
- au contrôle interne.

L'organisation générale de la société, la conception et la mise en œuvre des dispositifs de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne relèvent de la responsabilité de ses dirigeants. Il nous appartient, dans le cadre de notre mission de commissaires aux comptes, de décrire et d'apprécier le dispositif mis en place, afin de former notre jugement.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires en la circonstance.

### **2.1 Organisation administrative et gouvernement d'entreprise**

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise de la société.

SICABLE  
Page 3

---

## 2.2 Contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article 6 de l'Instruction susvisée, nous avons formulé dans un rapport spécifique, des recommandations en vue de l'amélioration du contrôle interne. Les points soulevés dans ce rapport n'affectent pas de façon significative les comptes au 31 décembre 2005 et ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus sur les états financiers annuels.

## 3. Autres vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA.

A l'exception de l'incidence du fait mentionné ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 20 février 2006

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



---

Edouard Messou  
Associé

ECR International



---

Charles Aïé  
Associé

Immeuble Alpha "2000"  
23<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas- Plateau  
01 BP. 1361  
Abidjan 01

Immeuble Harmonies 2  
30, Boulevard Carde - Plateau  
01 BP.4050  
Abidjan 01

---

*SICABLE*

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438  
ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES  
COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005)**

Immeuble Alpha "2000"  
23<sup>ème</sup> étage - Rue Gourgas- Plateau  
01 BP. 1361  
Abidjan 01

Immeuble Harmonies 2  
30, Boulevard Carde - Plateau  
01 BP.4050  
Abidjan 01

---

Aux Actionnaires  
SICABLE S.A  
15 B.P. 35  
Abidjan 15

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE  
UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU  
GIE DU TRAITE DE L'OHADA**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005)**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article 440 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

**1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2005**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA conclue au cours de l'exercice 2005. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

**2. CONVENTION CONCLUE AU COURS D'UN EXERCICE ANTERIEUR  
DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE  
2005**

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA, nous avons été informés que l'exécution de convention ci-dessous rappelée, approuvée au cours d'un exercice antérieur, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

SICABLE  
Page 5

---

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Convention d'Assistance Technique de PRYSMIAN ENERGIE CABLES  
ET SYSTEMES France à SICABLE**

**Administrateur concerné**

- PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France représentée par Monsieur Jean-Claude FREBAULT.

**Nature et modalités**

Assistance technique apportée par la société PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France à SICABLE.

Rémunération par versement à PRYSMIAN ENERGIE CABLES ET SYSTEMES France d'une redevance annuelle fixée à 3,8 % de la valeur hors taxes des facturations de câbles.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, la redevance versée s'élève à F.CFA 178 millions.

Abidjan, le 20 février 2006

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



Edouard Messou  
Associé

ECR International



Charles Aié  
Associé